

Instructions compensation pour gestion de jeu au beach handball FSH

Matchs amicaux, matchs d'entraînement et tournois

Les incidents extraordinaires doivent également être signalés dans le domaine du beach handball, y compris les matchs amicaux, les matchs d'entraînement et les tournois. A cet égard, les formulaires obligatoires doivent être utilisés.

Les compensations pour des matchs amicaux, des matchs d'entraînement ainsi que pour des tournois doivent être payées sur place par le club organisateur:

- o Arbitre beach handball: CHF 50.--

Note:

S'applique pour coup d'envoi pendant la semaine avant 19h00 = 100% ;
reste du temps = 30%

Lors des tournois (avec plus de 3 équipes participantes), les tarifs suivants s'appliquent; l'arbitre beach handball ou le délégué doivent être payés par l'organisateur ou le promoteur avant le premier match:

Tournois du beach handball Tour ou autres tournois de beach handball libres

- Temps de présence jusqu'à max. 5 heures avec un temps de service de max. 120 minutes
 - o Arbitre beach handball: CHF 60.--
 - o Délégué: CHF 30.-- *
 - o Suffisamment de nourriture et de boissons ou une compensation de CHF 15.--
- Temps de présence de plus de 5 heures avec un temps de service de max.180 minutes
 - o Arbitre beach handball CHF 100.--
 - o Délégué: CHF 50.-- *
 - o Suffisamment de nourriture et de boissons ou une compensation de CHF 30.--

Championnat suisse de beach handball

- Temps de présence jusqu'à max. 5 heures avec un temps de service de max. 120 minutes
 - o Arbitre beach handball: CHF 100.--
 - o Délégué: CHF 60.-- *
 - o Suffisamment de nourriture et de boissons ou une compensation de CHF 15.--
- Temps de présence de plus de 5 heures avec un temps de service de max.180 minutes
 - o Arbitre beach handball CHF 150.--
 - o Délégué: CHF 100.-- *
 - o Suffisamment de nourriture et de boissons ou une compensation de CHF 30.--

* Note:

Si le tournoi de beach handball a le statut d'un tournoi ebt et que des équipes de l'étranger y participent, le tarif EHF s'applique pour la fonction de délégué.

Les frais de déplacement pour toutes les missions sont de CHF 0.60/km. Le calcul décisif se fait avec la fonction « le chemin le plus rapide » depuis le centre du lieu de départ et du lieu d'arrivée selon «[Google Maps](#)».

Si le lieu de résidence est à l'étranger, une distance maximale de 30 km entre le lieu de résidence, respectivement le lieu de résidence assigné, et le passage de la frontière s'applique.

Olten, le 27 octobre 2022*

Group Regions et Clubs, section beach handball

* Note:

Section beach handball, group Regions et Clubs FSH du 27 octobre 2022